

**CONCOURS EXTERNE INTERNE ET 3EME VOIE
D'ACCES AU GRADE D'ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE
ET DES BIBLIOTHEQUES
SESSION 2016**

LISTE D'ADMISSIBILITÉ

JURY DU 7 SEPTEMBRE 2016

CONCOURS EXTERNE

Sont déclarés admissibles, à l'issue de la réunion du Jury, les candidats dont les noms suivent :

Spécialité : Musée

	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE
Madame	BARLET	Manon	29/11/1991
Madame	BLANC	Florie-Anne	07/10/1985
Madame	BRUN	Clothilde	11/11/1994
Madame	CHEVALLIER	Lucile	09/08/1988
Madame	DECOMBLE	Laure	01/12/1987
Madame	FAVRE-DAMANI	Anne-Laure	07/05/1973
Madame	JAUNIN	Lorelei	10/02/1992
Madame	LAPOUGE	Cécile	06/07/1989
Madame	PERINO-MOSCA	Marilou	09/11/1990

Liste arrêtée à 9 candidats admissibles.

Le jury a fixé le seuil d'admissibilité à 79,50 points sur 120 soit une moyenne générale de 13,25 sur 20.

Spécialité : Bibliothèque

	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE
Madame	ALLOCHON	Raphaële	30/01/1986
Madame	ARNAUD	Laetitia	20/03/1994
Madame	BERNÈS	Doumengette	25/05/1993
Madame	BLANC	Nathalie	04/11/1977
Monsieur	BOISMARTEL	Sylvain	20/05/1983
Madame	BOUQUIER	Véronique	24/08/1983
Madame	CACCAMO	Maud	31/03/1991

Madame	CNUDE	Karine	23/03/1972
Madame	COURTIAL	Emilie	19/06/1986
Madame	CURTON	Vanessa	09/11/1983
Monsieur	DESRANGES	Arnaud	22/03/1988
Madame	DUCRET	Virginie	23/05/1983
Madame	FAVORY	Sarah	31/07/1990
Madame	MAGAND	Amandine	21/01/1990
Madame	MARCOUX	Delphine	02/12/1988
Madame	MAZET	Véronique	11/10/1979
Madame	NÈGRE	Sarah	15/07/1991
Madame	PACQUELET	Claire	03/12/1984
Madame	PALLU	Agathe	03/04/1987
Madame	PERBET	Marie-Camille	05/08/1986
Madame	SAINT	Sophie	01/03/1988
Madame	SANIAL	Christelle	26/08/1987
Madame	VANGHELUWE	Lea	15/11/1989

Liste arrêtée à 23 candidats admissibles.

Le jury a fixé le seuil d'admissibilité à 57,00 points sur 120 soit une moyenne générale de 9,50 sur 20.

Spécialité : Archives

	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE
Madame	ARNOUL	Amandine	27/05/1984
Madame	AUSENDA	Hugo	21/04/1984
Madame	BECEL	Sandrine	09/04/1990
Madame	CHAZEAU	Mylène	13/10/1992
Madame	HENGY	Jennifer	01/02/1986
Monsieur	MORVAN	Gaëlle	26/08/1986
Madame	PIERRY	Coralie	12/11/1987

Liste arrêtée à 7 candidats admissibles.

Le jury a fixé le seuil d'admissibilité à 63,00 points sur 120 soit une moyenne générale de 10,50 sur 20.

39 candidats sont admissibles toutes spécialités confondues pour le concours externe

CONCOURS INTERNE

Sont déclarés admissibles, à l'issue de la réunion du Jury, les candidats dont les noms suivent :

Spécialité : Musée

	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE
Madame	BOUVET	Marie	10/10/1982
Madame	CANNET	Laure	08/03/1983
Madame	CLERINO	Emilie	23/08/1984
Madame	COGNET	Mathilde	10/04/1984
Madame	FERAL	Sandrine	26/03/1971
Madame	FOURNIER	Marianne	12/03/1987
Madame	GALLOIS	Stéphanie	30/11/1986
Monsieur	GERBIER	Lilian	31/03/1978
Madame	MANNUEL	Aurélie	30/01/1984
Monsieur	MÉNAGÉ	Frédéric	07/08/1972

Liste arrêtée à 10 candidats admissibles.

Le jury a fixé le seuil d'admissibilité à 30,00 points sur 60 soit une moyenne générale de 10,00 sur 20.

Spécialité : Bibliothèque

	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE
Madame	ALPAR	Rukiye	01/11/1981
Madame	BASSET	Séverine	06/04/1975
Madame	BAVOUX	Adeline	23/07/1985
Madame	BLAEVOET	Morgane	26/08/1986
Madame	BRANCHEY	Aurélia	13/11/1976
Monsieur	CHAMBAUD	Antoine	30/04/1979
Monsieur	CIZERON	David	18/02/1985
Madame	COHARD	Magali	17/11/1976
Madame	CONESA	Séverine	04/01/1980
Madame	COTTIER	Caroline	19/05/1978
Madame	CULTIEN	Elisabeth	06/05/1963
Madame	DAUBIGNY	Anne-Sophie	23/05/1985
Madame	DE WARREN	Cécile	24/06/1965
Madame	DELATTRE	Jenny	07/07/1980
Madame	DELCOUR	Claire	12/12/1972
Monsieur	DEMELIS	Lionel	01/02/1974
Madame	DEPALLE	Mathilde	09/11/1983
Madame	DI FELICE	Anne Laure	05/04/1977
Madame	DUPUY	Stéphanie	13/10/1976
Madame	GANIVET	Françoise	22/10/1972
Madame	GIORDANO	Camille	10/03/1988

Madame	GLOMET	Adeline	20/10/1984
Madame	GRAND	Sonia	17/02/1980
Madame	GRANDSEIGNE	Dominique	08/05/1964
Madame	HUGUET	Anne-Laure	15/04/1981
Monsieur	JUILLARD	Romain	06/05/1983
Madame	LISENA	Marielle	04/03/1975
Madame	MACAIRE	Ludmilla	10/08/1975
Madame	MANSOT	Luce	02/04/1973
Madame	MARCHAIS	Raymonde	04/09/1967
Madame	MARIAT	Béatrice	18/04/1973
Madame	METENIER	Laetitia	19/10/1981
Madame	MONNET	Emilie	08/03/1981
Madame	MOUCHETAN	Laure	02/05/1971
Madame	NEBOUY	Céline	12/07/1985
Madame	NOTOT	Odile	19/03/1970
Madame	PERRI	Laure	19/11/1976
Monsieur	RECOPE DE TILLY BLARU	Gabriel	16/05/1973
Madame	RÉGNIER	Aline	09/12/1984
Monsieur	RODIERE	Jean	09/10/1976
Madame	SAMMAR	Tamimount	09/09/1978
Madame	SANTINI	Magali	02/10/1976
Madame	SERPOULET	Julie	17/07/1982
Madame	VALLETTE	Sabine	19/03/1967
Madame	VIDAL	Amandine	14/06/1982
Madame	VINCENOT	Christelle	01/10/1981
Madame	ZAHMOUL	Maryam-Claire	12/09/1986

Liste arrêtée à 47 candidats admissibles.

Le jury a fixé le seuil d'admissibilité à 37,50 points sur 60 soit une moyenne générale de 12,50 sur 20.

Spécialité : Archives

	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE
Madame	BECK	Mélanie	30/12/1985
Madame	COSTIL	Caroline	12/12/1978
Madame	GAUTRON	Camille	04/11/1987
Madame	LESNIEWSKI EVEN	Emilie	18/08/1984
Madame	MELLAN	Christine	26/10/1974

Liste arrêtée à 5 candidats admissibles.

Le jury a fixé le seuil d'admissibilité à 30,00 points sur 60 soit une moyenne générale de 10,00 sur 20.

62 candidats sont admissibles toutes spécialités confondues pour le concours interne

Sont déclarés admissibles, à l'issue de la réunion du Jury, les candidats dont les noms suivent :

Spécialité : Musée

	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE
Madame	BUYER	Florence	04/05/1981
Madame	ATTALI	Jehanne	28/01/1985

Liste arrêtée à 2 candidats admissibles.

Le jury a fixé le seuil d'admissibilité à 31,50 points sur 60 soit une moyenne générale de 13,00 sur 20.

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Les candidats déclarés admissibles recevront prochainement leur convocation à l'épreuve orale d'admission qui précisera également pour les candidats ayant choisi une épreuve facultative, la date et le lieu de déroulement de cette épreuve.

Les épreuves orales d'admission se dérouleront entre le 3 octobre et le 4 novembre 2016.

Compte tenu de la nature des épreuves facultatives (épreuve écrite de langue et épreuve orale d'informatique), le Centre de gestion de la Savoie n'est pas en mesure de regrouper pour chaque candidat toutes les épreuves sur une même journée ou sur des journées consécutives. En conséquence, les candidats sont invités à prendre leurs dispositions dès réception de leur convocation.